

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Mandé, le 14/10/2025

Découvrez les résultats 2025 de l'Inventaire forestier national

L'IGN, opérateur de référence de l'information forestière et vigie des forêts françaises, publie les nouveaux résultats de l'Inventaire forestier national (IFN)¹. Cet état des lieux offre une vision précise de l'évolution des forêts françaises qui restent un atout pour la capture du CO₂ atmosphérique, mais sont de plus en plus affectées par les crises et les effets du changement climatique. Pour 2025, les données de l'IFN confirment la progression de la mortalité des arbres en lien avec une multiplication des crises qui altèrent l'état sanitaire des peuplements et ralentissent la vigueur du puits de carbone des forêts. Cette année, le memento de l'IFN fait le point sur les forêts plantées qui jouent un rôle important dans la décarbonation de l'économie tout en complétant la dynamique naturelle de régénération des forêts françaises.

Face à une succession de canicules/sécheresses ces dernières années, les forêts françaises continuent d'accuser le coup. Les données de l'IFN pour la période 2020-2024 publiées aujourd'hui en témoignent.

Les informations à retenir :

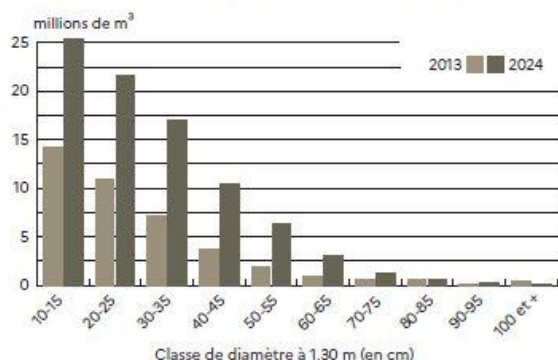
- 1) La surface des forêts continue de s'étendre au rythme moyen de 90.000 hectares par an
- 2) Les arbres morts représentent 5 % du volume de bois sur pied et la mortalité a augmenté de 125 % en dix ans
- 3) Des indicateurs sanitaires confirment que 8 % d'arbres sont altérés
- 4) Le stock de bois sur pied augmente moins vite, réduisant d'autant le puits de carbone

1) La surface des forêts continue de s'étendre

En France hexagonale et Corse, la forêt couvre désormais 17,6 millions d'hectares (ha), soit 32 % du territoire. C'était 16,2 millions en 2010 et 10 millions il y a un siècle. La forêt est le type d'occupation du sol le plus important après l'agriculture, elle couvre plus de la moitié du territoire. La surface des forêts continue de s'étendre au rythme moyen de 90 000 ha par an.

2) Une mortalité des arbres en forte hausse

ÉVOLUTION DU VOLUME DE BOIS MORT SUR PIED
DE MOINS DE CINQ ANS PAR CLASSE DE DIAMÈTRE



Néanmoins, les forêts sont fortement fragilisées par les sécheresses, les bioagresseurs (champignons, insectes) et les incendies. La mortalité annuelle s'élève en moyenne à 16,7 millions de m³/an sur la période 2015-2023, contre 7,4 Mm³/an sur 2005-2013, soit une hausse de 125 % en dix ans.

Les essences les plus affectées sont l'épicéa commun (2,4 Mm³/an) victime d'une épidémie de scolytes, le frêne (1,6 Mm³/an) sous l'effet de la charlarose, maladie provoquée par un champignon exotique, et le châtaignier (1,7 Mm³/an) à cause de maladies. Ainsi, les arbres morts représentent 5 % du volume de bois sur pied avec des arbres de toute dimension.

3) L'état sanitaire des forêts : 8 % des arbres altérés

L'altération de l'état sanitaire des arbres est souvent liée à la présence de bioagresseurs endémiques ou exotiques émergents et à des conditions (climat, état du sol, etc.) de plus en plus défavorables aux arbres du fait du réchauffement climatique. Ce dernier les rend également moins résistants aux bioagresseurs indigènes et exogènes.

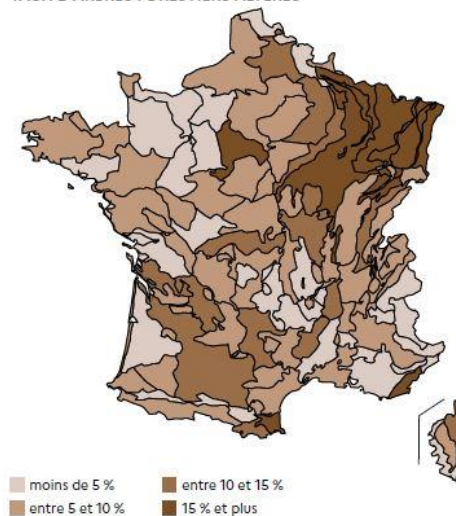
Grâce à l'indicateur DEPERIS qui permet de mieux suivre la dégradation de l'état des arbres, intégré à l'inventaire forestier depuis 2021, l'IGN suit l'évolution de la vitalité des forêts. Sur la période 2021-2024, la France compte 193 millions d'arbres avec des symptômes d'altération (vivants ou morts sur pied depuis moins de 5 ans), soit 8 % des 2,3 milliards d'arbres évalués.

Certaines essences sont particulièrement touchées : 26 % des frênes, 21 % des châtaigniers et 10 % des chênes pédonculés et des épicéas communs.

Les arbres altérés sont présents sur l'ensemble du territoire, mais les disparités régionales sont marquées, avec un Nord-Est particulièrement impacté.

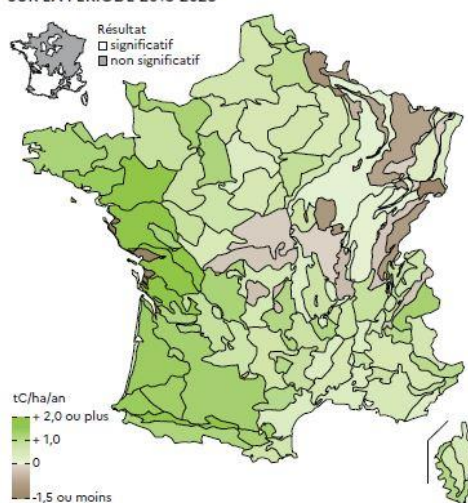
Par ailleurs, et toujours du fait de ces conditions difficiles, la production biologique, c'est-à-dire la croissance de tous les arbres, s'est ralentie de 4 % sur la période 2015-2023 (87,8 Mm³/an) par rapport à la période 2005-2013 (91,5 Mm³/an).

TAUX D'ARBRES FORESTIERS ALTÉRÉS



4) Le stock de bois sur pied augmente moins vite, réduisant d'autant le puits de carbone

RÉPARTITION DU BILAN DES FLUX EN CARBONE
SUR LA PÉRIODE 2015-2023



Les forêts jouent un rôle central dans la lutte contre le changement climatique : lors de leur croissance, les arbres captent le CO₂ atmosphérique et stockent le carbone dans leur bois. Dans ces derniers résultats, l'IFN dénombre 11,4 milliards d'arbres de plus de 7,5 cm de diamètre, représentant 1,35 milliard de tonnes de carbone. Depuis 1981, ce stock a augmenté de 575 millions de tonnes. Si l'on intègre les arbres morts, la litière et les sols, le stock total de carbone de l'écosystème forestier est estimé à 2,8 milliards de tonnes.

Entre 2009 et 2024, le carbone stocké dans les arbres vivants a continué à progresser de 21 %, passant de 73 à 82 tonnes de carbone par hectare en moyenne (58 t/ha en 1981). Cette capitalisation traduit une dynamique de long terme de maturation des forêts en lien notamment avec la répartition par classe d'âges des peuplements forestiers.

Sur la période 2015-2023, les forêts françaises ont séquestré en moyenne 39 millions de tonnes de CO₂ par an (10,5 MtC/an), contre 63 MtCO₂/an (17,2 MtC/an) sur 2005-2013 : un ralentissement marqué lié notamment aux crises sanitaires (scolytes, chalarose, dépérissement du châtaignier) et aux sécheresses/canicules répétées.

Dans certains massifs, notamment le Nord-Est, la mortalité et les prélèvements (coupes sanitaires) dépassent la production biologique, entraînant une baisse brutale de stocks constitués sur plusieurs décennies.

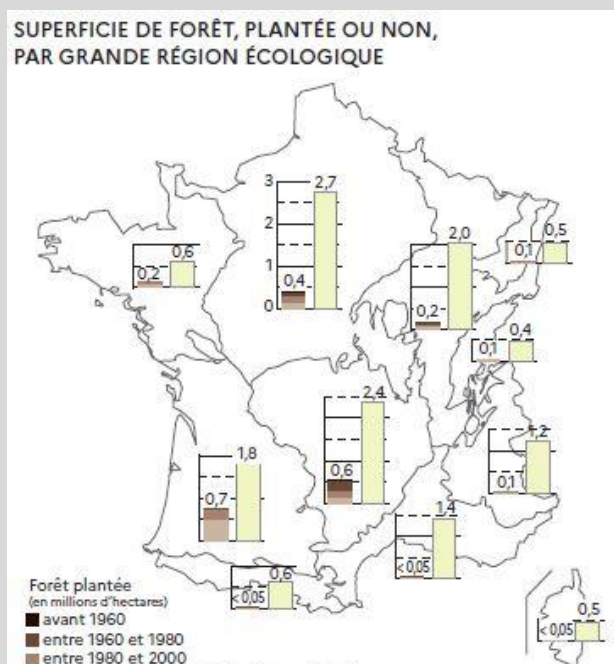
Enfin, si les forêts restent un atout climatique majeur, elles sont aussi vulnérables. L'optimisation de leur rôle de puits de carbone (traduisant la variation du stock) suppose à la fois le renouvellement en peuplements plus résilients et la protection contre les aléas (incendies, tempêtes, épidémies).

Zoom sur les forêts plantées

Les forêts plantées comprennent les peuplements où les arbres sont établis de manière prédominante par plantation et/ou par semis direct, sur des terres auparavant boisées ou non. Les espèces peuvent être d'origine locale ou introduites. Une forêt est considérée comme plantée dès lors que l'origine artificielle du peuplement est visible sur le terrain. Toutefois, la forêt sera comptabilisée comme forêt régénérée naturellement si la moitié, ou plus, des plants sont morts ou en cas d'enrichissement dans une régénération naturelle.

Les forêts régénérées naturellement sont majoritaires en France : elles représentent 86 % de la superficie de la forêt. Les forêts plantées couvrent 2,3 millions d'hectares (14 % du total), une proportion stable depuis 2012. 65 % des peuplements plantés datent d'avant 2000, dont 23 % de douglas, 17 % d'épicéa commun et 16 % de pin maritime. Ceux plantés après 2000 se composent pour 56 % de pin maritime, notamment pour les reconstitutions de peuplements après les tempêtes de 1999 et 2009, et pour 15 % de douglas.

Ces forêts plantées jouent un rôle essentiel dans la décarbonation de l'économie. Elles sont deux fois plus productives que la moyenne nationale (10,3 m³/ha/an contre 4,5) et représentent 27 % de la production biologique totale. Elles fournissent 37 % du bois récolté et participent activement au stockage du carbone grâce au bois matériau. Cela en fait un levier de décarbonation de l'économie lorsque le bois matériau se substitue à d'autres matériaux dont la production est émettrice de gaz à effet de serre. Présentes surtout en Nouvelle-Aquitaine et dans le Massif central, ces forêts contribuent par ailleurs aussi à la protection des dunes littorales et des sols de montagne.



Des plateformes pour visualiser ces résultats

Les résultats de l'inventaire forestier national sont publiés aujourd'hui en support papier – le Mémento – et en ligne sur [le site de l'IFN](#). Ils sont visualisables sur la plateforme interactive [InventIF](#) à travers cinq thématiques : anomalies de croissance des arbres, biodiversité en forêt, santé des forêts, flux de bois, forêts plantées.

Ils sont aussi accessibles sous forme de cartes, graphiques et chiffres-clés via les pages « [Les forêts de mon territoire](#) » du site de l'[Observatoire des forêts françaises](#). Lancé en 2023, ce dernier est animé par l'IGN en étroite partenariat avec l'ONF, le CNPF, France Bois Forêt et l'OFB, sous l'égide des ministères chargés de la forêt et de l'écologie.

Le Mémento de l'inventaire forestier et les résultats de l'IFN 2025 sont disponibles sur <https://www.calameo.com/read/0011885827c418636cbd4>

1 - L'inventaire forestier national est basé sur une méthode dite « en continu », adoptée en 2005 pour mieux rendre compte des évolutions plus rapides que connaissent nos forêts depuis les tempêtes de décembre 1999 et la sécheresse/canicule de 2003. Les principaux résultats de l'inventaire sont publiés chaque année à partir des données collectées sur le terrain pendant les cinq années précédentes. Près de 60 000 placettes de terrain, inventoriées de 2020 à 2024, sont ici mobilisées (dont 12 000 placettes observées en 2024). Depuis 2017, l'enquête inventaire forestier national figure parmi les enquêtes à caractère obligatoire reconnues d'intérêt général et de qualité statistique, au même titre que les enquêtes de l'Insee. Ce label du Conseil national de l'information statistique est une garantie de qualité, d'objectivité et de protection de la vie privée.

À propos de l'IGN

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'IGN cartographie l'ensemble du territoire français et ses évolutions dans le contexte du changement climatique. Sa vocation est de produire et diffuser des données (open data) et des représentations (cartes en ligne et papier, géovisualisation) de référence relatives à la connaissance du territoire national et des forêts françaises ainsi que de leur évolution. À travers son école d'ingénieur, Géodata Paris, et grâce à ses équipes de recherche, l'institut cultive un potentiel d'innovation de haut niveau dans de multiples domaines (géodésie, forêt, photogrammétrie, intelligence artificielle, analyse spatiale, visualisation 3D, etc.).

En savoir plus : www.ign.fr